

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL



N° 2017-20 MONTANT INDEMNITÉ DE CONSEIL ALLOUÉE AU COMPTABLE DU TRESOR

Date Conseil Municipal	25/09/2017	Nombres de Membres		
Date de la convocation	14/09/2017	Afférant au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part A la délibération
Date d'affichage	29/09/2017	7	10	8
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le				26/09/2017
Et publication				26/09/2017
Présents		Absent(s)		Pouvoir(s)
FLABAT Patrick, GENIN Francis DEGROOTE Thierry, COLLIGNON Daniel, BOGARD Denis, MOMPEURT Adeline ,COLNET Jean-Baptiste , MARTIN Philippe		CHENOT Tony MATTE Jean-Michel		- CHENOT Tony Pouvoir Patrick FLABAT

Secrétaire de séance : MOMPEURT Adeline

L'an deux mille dix sept le 25 septembre à 18h30

Le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick FLABAT Maire

Objet : MONTANT INDEMNITÉ DE CONSEIL ALLOUÉE AU COMPTABLE DU TRESOR

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité

Décide à

7 voix pour et 1 abstention

D'attribuer 50% de l'indemnité de conseil de l'exercice 2016 à Madame MAYER Agnès receveur municipal. Soit un montant de *cent quarante euros et dix centimes* (140.10€).

Acte rendu exécutoire,
Après dépôt en Sous- Préfecture
Et publication

Le Maire
Patrick FLABAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215404666-20170925-00202017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/09/2017

Affichage : 28/09/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

